



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1861

Crossette

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80656](#)

représentant « l'entrée du Roy Henry le Grand en sa ville de Troyes en 1595 », l'ensemble de ce monument de bronze privé de la coupole qui le couvrait, et sur la forme de laquelle nous ne possédons aucun renseignement graphique.

En Bretagne, on voit encore un grand nombre de croix de pierre des xv^e et xvi^e siècles, qui rappellent les dispositions de ces croix munies de branches portant des personnages (voy. le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, par MM. Nodier et Taylor).

CROSSE, s. f. Voy. CROCHET.

CROSSETTE, s. f. Les appareilleurs donnent ce nom aux queues des claveaux d'un arc qui se retournent horizontalement pour former tasse-de-charge. Pendant le moyen âge, on n'employait pas les crossettes dans l'appareil des arcs ; ceux-ci étaient toujours extradossés (voy. APPAREIL, CONSTRUCTION).

CROUPE, s. f. Signifie l'extrémité d'un comble qui ne s'appuie pas contre un pignon de maçonnerie. Les absides circulaires ou à pans des églises sont terminées par des croupes (voy. CHARPENTE). Dans l'architecture civile, les architectes, jusqu'au xvi^e siècle, emploient très-rarement les croupes ; les bâtiments sont couverts par des combles à double pente fermés à leurs extrémités par des pignons. C'était une tradition antique que le moyen âge avait conservée scrupuleusement, et c'était fort sage. Les artistes de la Renaissance, et ceux du xvi^e siècle surtout, qui prétendaient revenir aux principes de l'antiquité, ont commencé à poser sur les édifices des combles terminés par des croupes, et on a été, de nos jours, comme sur la façade du Panthéon, par exemple, jusqu'à poser des croupes sur des frontons qui ne sont que des pignons. Il est difficile de pousser plus loin l'oubli des principes de l'architecture des Grecs et des Romains. Mais dans l'histoire de notre art on trouve, depuis trois siècles, bien d'autres étrangetés.

CRUCIFIX, s. m. Christ en croix. Il était d'usage de placer, dans les églises cathédrales, abbatiales ou paroissiales, de grands crucifix de bois ou de métal suspendus au-dessus des jubés ou des poutres transversales qui indiquaient l'entrée du chœur. Il existe dans le musée de Cluny un crucifix du xi^e siècle, grand comme nature, qui a dû être fait pour être ainsi posé au-dessus d'une *trabes*. Cette figure est en bois de châtaignier ; les nus sont recouverts de parchemin peint ; les draperies, la tête et les mains sont seules dépourvues de cette application. Du Breul¹ rapporte qu'à l'entrée du chœur de la cathédrale de Paris, au sommet de la porte du

¹ *Le Théâtre des Antiquités de Paris*, p. 13. 1622.